

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[179_Lettres de Philip Henry Stanhope : 1842-1872](#)[Item](#)[Chevening, le 9 août 1856, Philip Henry Stanhope à François Guizot](#)

Chevening, le 9 août 1856, Philip Henry Stanhope à François Guizot

Auteurs : Stanhope, Philip-Henry vicomte Mahon (1805-1875)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Les mots clés

[Archives](#), [France \(1852-1870, Second Empire\)](#), [Histoire \(Angleterre\)](#), [Peel, Robert \(1788-1850\)](#), [Politique \(Angleterre\)](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1856-08-22

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote11, AN : 163 MI 42 AP 179 Papiers Guizot Bobine Opérateur 28

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Stanhope, Philip-Henry vicomte Mahon (1805-1875), Chevening, le 9 août 1856, Philip Henry Stanhope à François Guizot, 1856-08-22.

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 22/12/2024 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/7539>

Informations éditoriales

Destinataire Guizot, François (1787-1874)

Lieu de destination Val-Richer (France)

Droits Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédaction Chevening (Angleterre)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 10/10/2024 Dernière modification le 14/12/2024

à Cheverning
ce 9 Août 1856

14
Cher Monsieur

Je n'ai pu répondre de bord
à votre lettre du 29 juillet puisqu'il
m'a fallu avant tout consulter mon
collègue M. Cardwell par rapport à
l'autorisation que, ^{vous} vous faites l'honneur de
demander - pour joindre à votre nouveau
volume quelques citations et quelques
lettres tirées du Memoir et traduites sous
vos auspices en Français. M. Cardwell
qui vient d'arriver en visite chez moi
(ou je voudrais bien vous proposer aussi)
se joint à moi avec bien du plaisir
pour vous accorder cette autorisation sans
restriction aucune.

Voici ma collection sur plusieurs
biographies de Sir Robert, notamment
celles du docteur Taylor, de M. Charles
Mackay, et une sans nom d'auteur. Faut
il vous avouer (à ma honte peut-être) que
je ne les connais pas? Et M. Arnold
à qui j'en ai parlé d'après votre lettre
n'est pas sur ce point là plus avancé
que moi.

Pour le testament de Sir Robert Peel
il serait très facile d'en avoir une copie.
Selon nos lois les testaments sont tout à
fait publici juris; on en fait des copies
à qui veut au Doctors' Commons
moyennant le taux assez modique d'un
shilling par chéquier et moyennant aussi
(ce qui va sans dire) les frais de
transcription. Mais je doute très fort que
ce testament, hormis la copie que vous

profitez déjà maintenant la moindre chose qui
peut vous intéresser. Il n'y a guère je
crois que quelques détails sur la femme de
nos filles et de ses fils cadets - détails
redigés par les gens de la place toute
les plus de paroles qu'il n'en faut, comme
cela se pratique chez nous - et peut-être
chez vous aussi!

durant nos hommages rendus à la
mémoire de Sir Robert il n'y a pas
que je sache de liste complète et
détaillée. Les seuls qui s'y rapportent ont
été dans les journaux de temps à autre.
M. Cardwell croit cependant pouvoir
se procurer une liste des dames et des
nombreuses qui ont été élevées au grand
homme d'état; si cela me parvient je me
ferai un plaisir de vous en transmettre
une copie. Vous me demandez aussi "de

"quelle manière" on a élevé ces statues.
La manière a été partout la même. Dans chaque
ville qui désirait une statue on a convenu
pas nommer un Comité, on a invité des
souscriptions par des annonces dans les
journaux; et puis d'après le montant de
la somme on s'est entendu avec un
sculpteur d'une réputation plus ou moins
grande.

Nous vous remercions sous presse
M. Cardwell et moi une partie du
second volume de notre Work, volume qui
comprendra ensemble la seconde partie des
Mémoires sur le Ministère de 1835 et la
troisième sur l'abolition des Corps Légaux en
1845; et j'espère que nous ne trouverons pas
d'obstacle à le faire paraître vers la fin
de cette année. C'est alors seulement que nous
formerons une décision quelconque sur notre
marche par rapport aux autres manuscrits.
Veuillez je vous prie au plaisir que je trouve
en répondant à vos questions et combien je suis
très sincèrement à vous
Stanhope